

Date: 26/06/2025

RECRUTEMENT D'UNE AGENCE POUR LA DIGITALISATION DE SIX (6) MODULES DE FORMATION POUR APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES DANS LE PROCESSUS DE TRANSITION ET DE CONSOLIDATION DE LA PAIX

UNFPA BFA RFQ 2025 14

1. Contexte général

Dans le cadre du projet Le projet < Appui au renforcement des capacités et du rôle des femmes et des jeunes filles dans le processus de transition et de consolidation de la paix > Le fond des Nations des Unis pour la population à travers le PBF dont l'objectif principal est de renforcer la contribution effective des femmes et des jeunes filles aux instances de décision au plan national, régional et local et une meilleure participation aux processus politiques et de consolidation de la paix au Burkina Faso, souhaite recruter une agence ou un cabinet pour la digitalisation de six modules de formations en cours inter actif.

DÉSIGNATION	QUANTITÉ
Digitalisation des modules de formation en cours inter actif	06

Voir les objectifs et les résultats attendus du prestataire dans les termes de références (TDR) en annexe 1

2. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : À propos de l'UNFPA.

Délai de soumission : Jeudi 17 juillet 2025 à 12h 00 GMT

3. Délai de livraison

30 jours maximum à compter de la signature du contrat.



4. Résultats Attendus

- 6 modules digitalisés, validés, testés et mis en ligne.
- Intégration des tests (pré-test, post-test), objectifs, contenus, voix-off.
- Accessibilité offline (APK, SCORM, formats ZIP transférables).
- Interface intuitive adaptée aux femmes rurales.

Cette Demande de devis est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

5. Contenu des offres

Offre Technique

- Lettre de candidature
- Note de compréhension des TDR
- CV et profils de l'équipe clé
- Références / attestations de missions similaires
- Plan de travail avec jalons et livrables
- Échantillons ou maquettes (captures d'écran, APK, liens)
- Photos couleurs des modèles de livrable proposés
- Références de livraisons similaires (ONG/ONU)
- Pièce d'enregistrement de l'entreprise

Offre Financiere

- Bordereau de prix en FCFA (HT, UNFPA exempt de taxes)
- Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de l'agence soumissionnaire et envoyées en format PDF.
- Conditions de garantie
- Délai de livraison
- Validité (min. 90 jours)
- Modalités de paiement :
 - 30% à la validation des drafts
 - 40% à la remise des modules intégrés
 - o 30% à la mise en ligne validée sur QG JEUNE

6. Clauses Contractuelle

- Propriété intellectuelle : les modules deviennent propriété de l'UNFPA.
- Confidentialité : aucune diffusion sans autorisation.
- Clause anticorruption, tolérance zéro, conformité éthique.

7. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section II ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et



signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le Délai de soumission : Jeudi 17 juillet 2025 à 12h 00 GMT

Nom du l'UNFPA :	contact	de	Service des achats UNFPA Burkina Faso
Adresse contact:	e-mail	du	faso.bidtender@unfpa.org

Veuillez lire les directives suivantes pour les soumissions électroniques : La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail RFQ **N UNFPA_BFA_RFQ_2025_14**

- Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder 20MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes). Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

8. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les devis seront évalués en fonction de l'offre technique et du coût total des services (devis financiers).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers. Elle se résume selon les actions suivantes :

- Évaluation technique sur 100 points, seuil éliminatoire 70
- Ouverture financière uniquement des offres techniquement recevables
- Note finale: technique (pondérée à 70 %) + financier /30

9. Grille d'évaluation technique (100 points – seuil = 70)

Désignation/Critère	Note
Expérience dans la digitalisation de contenus éducatifs (min. 5 ans, 5 références)	25 pts
Approche méthodologique et respect des spécifications techniques	20 pts
Démonstrateurs/portefolio (qualité UX/UI)	15 pts
Composition de l'équipe (CV, expertises TIC, voix-off, genre)	10 pts
Intégration genre / thématique paix et gouvernance	10 pts
Maîtrise technique plateforme LMS et formats offline	20 pts
TOTAL	100 pts



NB : Seules les offres ayant obtenu au moins 70 points techniques seront retenues pour l'analyse financière.

10. Grille d'évaluation financière (pondérée à 30)

Note financière = (Offre la moins chère / Offre du soumissionnaire) x 100

11. Note globale finale

Note globale = (Note technique/100 pondérée à 70 %) + (Note financière/30)

12. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les volumes de service spécifiés dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

13. Conditions de paiement.

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations correspondant à l'échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.

14. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : <u>Politique contre la fraude</u>. La soumission de toute offre impliquera que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute on-coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : <u>Ligne anti-fraude de l'UNFPA</u>.

15. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer



l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : Politique de tolérance zéro.

16. Contestation du processus de Demande de cotation

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation à l'adresse suivante : procurment-reclamation@unfpa.org. Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse procurement@unfpa.org

17. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.